

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LA MAISON DES JEUNES L'ACADO INC.	Numéro de permis 2009459	Date d'inspection Le 16 octobre 2023	
Nom de l'établissement SERVICE APRES-CLASSE DE LA MAISON DES JEUNES L'ACADO		Numéro de téléphone (506) 444-2057	
Adresse 715 Priestman Street Fredericton NB E3B 5W7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Jennifer Godin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (v) une copie de la vérification de son casier judiciaire ou de la vérification de ses antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas.	24(1)(c)(v)	23 oct. 2023	
Commentaires : Il y avait deux dossiers du personnel qui ne contenaient que des copies des vérifications des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables. Un rappel que tous les dossiers du personnel doivent contenir des copies de leur vérification du casier judiciaire et d'une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	23 oct. 2023	
Commentaires : Observé plusieurs dossiers d'éducateurs qui ne comportaient pas un certificat de premiers soins. Dès que vous avez la preuve des inscriptions, veuillez les envoyer à moi (votre mentor en assurance de la qualité). D'ici là, un plan doit être mis en place afin que ses éducateurs ne soient pas laissés seul avec les enfants pour des raisons de sécurité.			
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : a) la routine quotidienne.	25(a)	23 oct. 2023	
Commentaires : Il n'y avait pas de routine quotidienne affichée au tableau d'information pour les parents ni dans la salle de classe.			
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : b) les menus hebdomadaires.	25(b)	23 oct. 2023	
Commentaires : Il y avait un menu affiché, mais c'était un menu de septembre. Svp, mettre votre menu à jour pour que les parents soient au courant de ce qu'est-ce que leurs enfants mangent.			

Commentaires généraux

Observer la salle des M-2 aujourd'hui car ils viennent d'ouvrir leur salle de classe en septembre. Le mentor en assurance de la qualité reviendra à une date ultérieure pour inspecter la salle des 3-5.

Commentaires généraux

Lorsque les enfants sont arrivés de l'école, on les a observés se laver les mains et se préparer pour la collation. Les enfants reçoivent une collation de la garderie, mais ils sont également capables de manger n'importe quel aliment qu'il leur reste dans la boîte à lunch de l'école.

Après la collation, les enfants ont joué librement dans la salle de classe. On a observé que les éducateurs s'engageaient avec les enfants et se déplaçaient constamment dans la salle pour s'assurer qu'ils pouvaient superviser correctement les enfants.

Les enfants ont terminé leur journée en faisant un bricolage d'Halloween et en aidant l'éducatrice à décorer la salle pour Halloween.

L'administratrice et les éducateurs ont fait du bon travail dans la mise en place de la salle de classe. Le mentor en assurance de la qualité fera un suivi par courriel avec des suggestions/recommandations supplémentaires pour du matériel et des idées pour les zones pour la salle k-2.

original signé par
Jennifer Godin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 16 octobre 2023

Date

original signé par
Shona Thibodeau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 16 octobre 2023

Date